
NORME INTERNATIONALE



3572

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Textiles — Armures — Définitions des termes généraux et des armures de base

Textiles — Weaves — Definitions of general terms and basic weaves

Première édition — 1976-02-15

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3572:1976](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d272f317-9487-48aa-9bbc-48414094f425/iso-3572-1976)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d272f317-9487-48aa-9bbc-48414094f425/iso-3572-1976>

CDU 677.024 : 001.4

Réf. n° : ISO 3572-1976 (F)

Descripteurs : textile, tissu, armure textile, vocabulaire.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3572 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 38, *Textiles*, et soumise aux Comités Membres en janvier 1975.

ITeCh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	ISO 3572:1976
Allemagne	Iran	Roumanie
Belgique	Irlande	Royaume-Uni
Bulgarie	Israël	Suède
Chili	Italie	Suisse
Danemark	Japon	Tchécoslovaquie
Finlande	Nouvelle-Zélande	Turquie
France	Pays-Bas	U.R.S.S.
Hongrie	Pologne	U.S.A.
		Yougoslavie

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Textiles — Armures — Définitions des termes généraux et des armures de base

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale donne les définitions des termes généraux pour la description des armures et définit les trois armures de base.

2 TERMES GÉNÉRAUX

2.1 tissu : Étoffe constituée par l'entrecroisement (par tissage sur métier ou machine à tisser) d'un ensemble de fils de chaîne et d'un ensemble de fils de trame, normalement à angle droit l'un par rapport à l'autre.

2.2 chaîne : Fils courant dans le sens de la longueur du tissu tel qu'il est produit.

NOTE — Un fil de chaîne pris individuellement se dit, en anglais, «end».

2.3 trame : Fils courant dans le sens de la largeur du tissu tel qu'il est produit.

2.4 duite ou groupe de duites : Fil de trame ou groupe de fils de trame inséré dans le tissu par un passage du dispositif d'insertion du fil entre deux battements consécutifs, c'est-à-dire pendant un cycle de tissage.

NOTE — Les termes «duite» et «fil de chaîne» sont souvent accompagnés d'une longueur de référence, par exemple : 15 duites par centimètre, 15 fils de chaîne par centimètre.

2.5 endroit : Face de l'étoffe destinée à être vue.

NOTE — Si les deux faces de l'étoffe sont destinées à être vues, n'importe laquelle peut être considérée comme endroit.

2.6 envers : Face de l'étoffe opposée à l'endroit.

2.7 entrecroisement : Croisement des fils de chaîne et des duites au-dessus ou au-dessous les uns des autres.

2.8 armure : Mode d'entrecroisement de la chaîne et de la trame dans un tissu.

NOTE — Il y a trois armures de base, à savoir : la toile, le sergé et le satin (voir chapitre 3).

2.9 rapport d'armure : Le plus petit nombre de fils de chaîne et de duites nécessaires pour le dessin d'armure.

2.10 premier fil de chaîne : Premier fil de chaîne sur la gauche du rapport d'armure.

2.11 première duite : Duite du bas dans le rapport d'armure.

2.12 flotté : Longueur de fil entre deux entrelacements adjacents.

NOTE — La longueur d'un flotté est donnée par le nombre de fils de chaîne sur lequel passe une duite ou le nombre de duites sur lequel passe un fil de chaîne, selon le cas.

2.13 point de liage : Entrecroisement dont le but est de lier

- a) des longs flottés dans une structure simple, ou
- b) des couches différentes entre elles, ou
- c) des fils de dessous aux fils de dessus dans un tissu à structure multiple.

2.14 oblique : Ligne diagonale formée par l'armure.

NOTE — Les lettres S ou Z (selon le cas) peuvent être utilisées pour désigner la direction de la pente des obliques.

2.15 papier d'armure : Papier rayé de lignes verticales et horizontales de manière qu'il puisse illustrer les armures et les motifs.

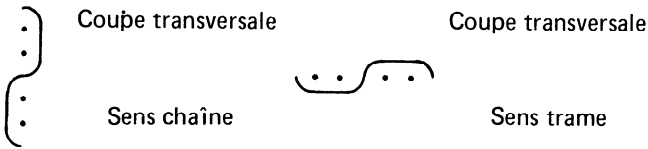
NOTE — Il est d'usage que chaque espace entre les lignes verticales représente un fil de chaîne et chaque espace entre les lignes horizontales représente une duite. Le papier d'armure couramment employé se compose de fines lignes régulièrement espacées avec des lignes plus épaisses englobant des lignes fines.

2.16 dessin d'armure : Représentation de l'entrecroisement des fils de chaîne sur papier d'armure.

NOTE — Un fil de chaîne, passant au-dessus d'une duite, est habituellement illustré par l'insertion d'un symbole dans un petit rectangle du papier d'armure, c'est-à-dire un signe indiquant que le fil de chaîne passe au-dessus et un carré blanc indiquant que la duite passe au-dessus.

2.17 coupe transversale d'un dessin d'armure : La figure ci-après montre l'entrecroisement d'un fil de chaîne ou d'une duite tel qu'il se voit sur la tranche de l'étoffe.

Exemples :



NOTE – Lorsqu'elle est utilisée, la coupe transversale dans le sens chaîne doit être donnée sur le côté gauche du dessin d'armure, et la coupe transversale dans le sens trame doit être donnée au bas du dessin d'armure. Les fils de chaîne ou les duites pris en considération doivent être marqués ou numérotés. L'endroit du tissu doit être illustré sur la gauche de la coupe transversale sens chaîne, et en haut de la coupe transversale sens trame.

2.18 décochement : Nombre de duites après lequel un fil de chaîne s'entrecroise dans une armure et prend une position différente de celle du fil de chaîne adjacent.

2.19 ordre de rentrage : Plan donnant l'ordre dans lequel les fils de chaîne sont introduits dans les œillets des lisses des lames porte-lisses.

2.20 ordre de levage : Plan donnant l'ordre de levage des lames porte-lisses pour le passage des duites successives de manière à obtenir des armures.

3 ARMURES DE BASE

Il y a trois armures de base, à savoir : armure «toile», armure «sergé» et armure «satin», définies de la façon suivante.

3.1 armure «toile» : Armure dans laquelle chaque duite passe alternativement sur et sous un fil de chaîne, et chaque fil de chaîne passe alternativement sur et sous une duite.

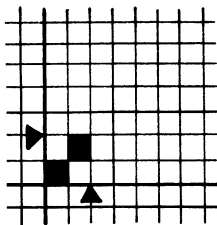


FIGURE 1 – Armure «toile»

3.2 armure «sergé» : Armure ayant un rapport d'armure d'au moins trois duites et produisant des obliques.

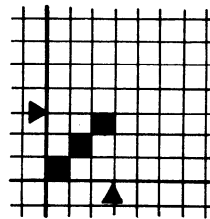


FIGURE 2a – Armure «sergé», effet de trame (Z)

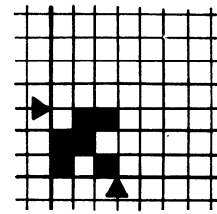


FIGURE 2b – Armure «sergé», effet de chaîne (Z)

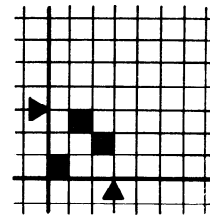


FIGURE 3a – Armure «sergé», effet de trame (S)

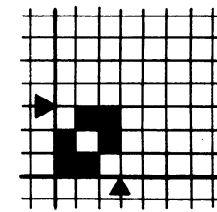


FIGURE 3b – Armure «sergé», effet de chaîne (S)

3.3 armure «satin» : Armure ayant un rapport d'armure comprenant au moins cinq fils de trame et cinq fils de chaîne, dans lequel chaque fil ne s'entrecroise qu'une fois seulement et où le décochement est supérieur à 1. Il est à remarquer que le nombre de fils dans le rapport d'armure et le décochement ne peuvent avoir un diviseur commun.

<https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/d272f317-9487-48aa-9bbc-48414094f425/iso-3572-1976>

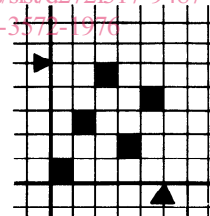


FIGURE 4a – Armure «satin», effet de trame

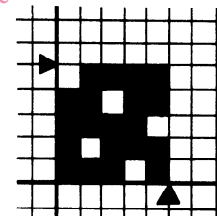


FIGURE 4b – Armure «satin», effet de chaîne

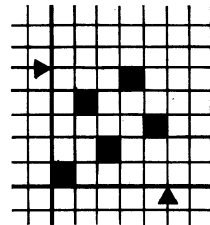


FIGURE 5a – Armure «satin», effet de trame

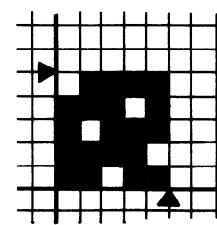


FIGURE 5b – Armure «satin», effet de chaîne